



**Prochaine réunion du conseil municipal : le lundi 11 mai 2026 à 18h30 à la Mairie de Restigné, salle Colette Spicciani.**

**Ordre du jour :**

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 7 avril 2026
- Conseil municipal – règlement intérieur
- Constitution des comités consultatifs
- Commission communale des impôts directs
- Finances – tarifs cantine scolaire
- Finances – travaux broyage accotement – acceptation de devis
- Intercommunalité : SIEIL 37 – renouvellement éclairage public
- Intercommunalité : CCTOVAL – commissions thématiques – désignation des membres
- Intercommunalité : CCTOVAL – commission intercommunale des impôts directs
- Intercommunalité : CCTOVAL – commission locale d'évaluation des charges transférées
- Informations comptables : présentations des dépenses engagées dans le cadre de la délégation donnée au Maire par le conseil municipal
- Point sur les regroupements intercommunaux
- Questions diverses : atlas sur la biodiversité communale